

Parcours Construire des projets environnementaux (DIU)

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux - Production**

A - AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX

A 13 01 - Conseil et assistance technique en agriculture

A 12 03 - Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Code(s) NAF : **01.11Z**

Code(s) NSF : **341m**, **214n**, **110**

Code(s) ROME : **A1303**

Formacode : **12554**

Date de création de la certification : **01/07/2008**

Mots clés : **Droit**, **écologie**,
CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DURABLE,
environnement

Identification

Identifiant : **3904**

Version du : **16/10/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **N/A**

Non formalisé :

■ **Lauréat de l'appel à projet « campus numérique français » du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en 2002, le campus ENVAM pour « ENVironnement-AMénagement » présente une offre de formation de haut niveau unique dans le monde francophone, en proposant dans les domaines de l'environnement et de l'aménagement durable des parcours modulaires personnalisables, capitalisables et en e-learning dans le cadre de Diplômes Inter-Universitaires, impliquant les universités de Rennes 1, Rennes 2, Clermont Auvergne et l'Ecole d'ingénieurs Agrocampus Ouest. La Région Bretagne soutient depuis sa création le Campus ENVAM dans la structuration et l'évolution constante**

de son offre de formation, en participant au comité d'experts et en finançant le développement de nouveaux modules. Elle considère que les parcours de formation, notamment le Parcours Construire des projets environnementaux (DIU), répondent aux besoins de compétences du territoire.

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

L'objectif du Parcours " Construire des projets environnementaux" (DIU), consiste à permettre à des professionnels, urbanistes, juristes, chargé d'études ou de projets d'aménagements et cadres des collectivités territoriales intervenant sur une dimension environnementale, de construire et de mettre en œuvre des projets en maîtrisant les spécificités liées aux dimensions environnementales qu'elles soient juridiques, sociologiques, écologiques et réglementaires.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Les compétences-clefs du parcours présenté ici, sont intégrées au Master, Mention Biodiversité, écologie, évolution, parcours environnement et droit ainsi que le Master Mention Sciences de l'eau de l'Université de Rennes 1

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification est constituée de trois compétences-clés indispensables à la construction de projets environnementaux (études d'impact environnemental, études paysagères, études naturalistes...). Elles sont apportées par un tronc commun de trois modules-socle obligatoires et complétées par 2 compétences choisies en fonction des acquis et du projet du stagiaire (également décrites dans l'onglet évaluation-certification/certification partielle).

Les trois compétences-clés sont les suivantes :

1. Elaborer, mettre en oeuvre et analyser un projet d'écologie scientifique

- Construire et mettre en oeuvre un projet environnemental d'un point de vue écologique par la démarche scientifique.
- Identifier la structure et le fonctionnement d'écosystèmes en vue de protéger l'évolution d'un milieu naturel.

2. Analyser et résoudre les situations juridiques complexes d'un projet environnemental

- Identifier les spécificités réglementaires et juridiques des projets environnementaux.
- Traiter et définir des axes d'amélioration juridiques pour répondre à

Public visé par la certification

- Ingénieurs des bureaux d'études en environnement
- Maîtres d'ouvrages en aménagement du territoire
- Urbanistes
- Agents des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État
- Techniciens des bureaux d'études en environnement
- Chargés de mission environnement (espaces naturels, associations de

des situations problématiques de protection de l'environnement.

3. Négocier une concertation entre les différents acteurs d'un projet environnemental

- Identifier les acteurs et les interactions d'un projet environnemental.
- Evaluer les risques d'une situation créée par la mise en place d'un dispositif d'aménagement d'un site ou d'un territoire.
- Identifier les lignes de tension générées par les parties prenantes d'un projet d'aménagement.

Les 5 compétences complémentaires optionnelles sont les suivantes :

1. Expertiser un projet d'aménagement en intégrant les objectifs de développement durable à l'échelle du paysage

- Concevoir des projets de structuration du paysage (trame verte et bleue, corridors écologiques...).

2. Piloter la maîtrise d'ouvrage de projets d'aménagement durables à l'échelle communale (opérationnalisation d'un agenda 21, construction d'un lotissement, construction d'une école...)

3. Concevoir et évaluer les modalités de gouvernance de projets de développement durables territoriaux

- Formaliser et répondre à des appels d'offres de projets de développement durable (BOAMP).
- Identifier les dispositifs et institutions encadrant les politiques de développement durable (ex : plan d'aménagement durable d'un PLU).

4. Intégrer les systèmes d'information géographiques et leurs applications, dans les projets environnementaux

5. Evaluer et optimiser la viabilité technique et financière de projets en matière d'énergie renouvelable, à l'aide de la plateforme "RETSscreen"

Le comité de perfectionnement/expert du Campus ENVAM actualise régulièrement le socle de compétences et les modules optionnels en fonction des besoins identifiés par les acteurs socio-économiques.

Modalités générales

Le parcours est proposé entièrement à distance par Internet. Il est entièrement modularisé et personnalisé.

Tout au long de sa formation, le stagiaire est accompagné :

- au niveau administratif, par un conseiller en formation continue,
- au niveau de l'individualisation de son parcours (choix des modules optionnels en fonction des pré-requis et de son expérience) par une commission de sélection,
- au niveau pédagogique, par un tuteur expert du domaine et formé au tutorat en ligne,
- au niveau technique par un service d'assistance technique (hot line).

Modulaire et personnalisé, le parcours s'adapte au rythme des stagiaires qui peuvent suivre les cinq modules de formation dans l'ordre qu'ils souhaitent. Les ressources pédagogiques des cinq compétences

protection de l'environnement, collectivités territoriales...)

- Chargés de mission ou de projet énergies renouvelables
- Chefs de projet SIG
- Ingénieurs d'études en aménagement du territoire

qui constitue le parcours, sont accessibles sur une plateforme e-learning dédiée. Ainsi, les stagiaires peuvent réaliser le parcours en 1 à 5 sessions d'une durée de 10 semaines chacune.

Liens avec le développement durable

niveau 3 : certifications et métiers dédiés au développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Formation unique au niveau national, complètement ouverte à distance, s'appuyant sur des experts aux compétences reconnues au plan national et international.

La modalité FOAD permet de toucher un public varié et originaire de tous les continents, permettant un partage des problématiques environnementales pluri-culturelles enrichissantes, tant pour les stagiaires que pour l'évolution constante de la valeur ajoutée de la formation.

La nécessité de prendre en compte la dimension environnementale dans tous les projets d'aménagement est désormais largement partagée et préconisée par les instances gouvernementales nationales et internationales (cf liens ci-dessous).

Le parcours "construire des projets environnementaux" permet l'acquisition des compétences transversales pluri-disciplinaires indispensables à leur mise en oeuvre par tous les acteurs impliqués.

Pour l'entité utilisatrice

- [Former mieux pour réussir la transition énergétique et écologique en Bretagne, 2016](#)

- [Rapport de l'ADEME \(Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie\), septembre 2018](#)

- [Livre blanc numérique et environnement du 19 mars 2018](#)

- [Objectifs de développement durables à l'horizon 2030](#)

Evaluation / certification

Pré-requis

Diplôme de niveau Licence 3 ou Bac+2 avec 3 années d'expérience professionnelle dans le domaine.

Compétences évaluées

L'ensemble des compétences du parcours est évalué.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

N/A

Centre(s) de passage/certification

- Université de Rennes1

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

2 compétences optionnelles à choisir parmi les 5 suivantes permettent de compléter les 3 compétences-clés socle :

- 1.** Expertiser un projet d'aménagement en intégrant les objectifs de développement durable à l'échelle du paysage.
- 2.** Piloter la maîtrise d'ouvrage de projets d'aménagement durables à l'échelle communale (opérationnalisation d'un agenda 21, construction d'un lotissement, construction d'une école...).
- 3.** Concevoir et évaluer les modalités de gouvernance de projets de développement durables territoriaux.
- 4.** Intégrer les systèmes d'information géographiques et leurs applications, dans les projets environnementaux.
- 5.** Evaluer et optimiser la viabilité technique et financière de projets en matière d'énergie renouvelable, à l'aide de la plateforme "RETSscreen".

Durée de validité des composantes acquises :
illimitée

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :
illimitée

Matérialisation officielle de la certification :
Attestation de certification par le jury (modèle Rennes 1)

Plus d'informations

Statistiques

Au niveau global des parcours DIU du campus numérique ENVAM:
88 parcours DIU ENVAM (diplômes inter-universitaires) ont été délivrés sur les cinq dernières années, soit une moyenne de 88 parcours modulaires par an.

70 % des diplômés sont en poste,
30% sont actuellement en recherche d'emploi.

Par ailleurs, et de façon complémentaire, 100 stagiaires ont suivi des modules individuels sur la même période.

Autres sources d'information

<https://www.envam.org/formations/diu-construire-des-projets-environnementaux>